

DICASTERE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL

Message pour le Dimanche de la Mer 2017

(9 juillet 2017)

Chers aumôniers, volontaires, amis et bienfaiteurs de l'Apostolat de la Mer,

Dans notre vie quotidienne, nous sommes entourés et nous utilisons de nombreux objets et produits qui, à un certain moment de leur voyage, ont été transportés sur des bateaux. Il nous est difficile d'imaginer les visages de tous les marins qui ont permis de garantir une navigation aisée pour que ces bateaux puissent décharger leurs marchandises dans les ports.

Le Dimanche de la Mer, nous sommes invités à reconnaître et à exprimer notre gratitude pour cette force de plus d'un million et demi de marins (dont la plupart proviennent des pays en voie de développement) qui, grâce à leur travail et à leurs sacrifices, rendent notre vie plus confortable en transportant, entre les nations, sur les mers et les océans, presque 90% des marchandises.

Ainsi, bien que leur contribution soit essentielle pour l'économie mondiale globale, nombreux sont les difficultés et les défis auxquels ces personnes doivent faire face et qui affectent leur vie et leur dignité. Je voudrais ici en rappeler quelques-uns.

En dépit de grands progrès technologiques, qui ont permis de faciliter les communications entre les marins et les personnes qui leur sont chères, les longs mois passés loin de leur famille constituent toujours un douloureux sacrifice, avec souvent des retombées négatives sur la vie familiale. Des mères sont seules et forcées de jouer des rôles multiples dans l'éducation des enfants en l'absence d'un père absent. Il est important, dans notre ministère pastoral, d'accorder une attention particulière aux familles des marins en lançant et en soutenant la création de groupes de femmes de marins pour favoriser une entraide et une assistance et mutuelles.

L'utilisation des réseaux sociaux peut, certes, permettre aux membres des équipages d'être connectés avec beaucoup de gens à travers le monde, mais déconnectés et isolés les uns des autres à bord, car chacun est isolé dans son monde virtuel où il cherche refuge durant ses moments libres. Notre fonction, spécialement au cours de nos visites à bord, est de tenter de créer une « connexion humaine » et de renforcer la « communication humaine » parmi les membres de l'équipage pour éviter la solitude, l'isolement et la dépression pouvant mener au suicide qui, selon une étude récente du P&I Club britannique, est la plus forte cause de mort des marins.

En raison de l'accroissement de la menace terroriste, de nouvelles mesures de sécurité constituent des limitations ultérieures dans certains ports, en empêchant la descente à terre des marins et, parfois même, l'accès aux navires des visiteurs en charge de leur bien-être. Bien que nous comprenions la nécessité de faire en sorte que les ports soient des « lieux sûrs » pour les gens et les marchandises, d'un autre côté nous devons nous assurer que personne ne subit de discriminations ni d'interdiction de descendre à terre à cause de sa nationalité, de sa race ou de sa religion et nous devons défendre les droits fondamentaux pour les équipages d'avoir « accès à des installations et services à terre afin d'assurer leur santé et leur bien-être » (Convention sur le Travail Maritime (MLC 2006), Titre 4, Règle 4, 4).

Malgré l'adoption et l'entrée en vigueur, en août 2013 de la MLC 2006, qui fixe les exigences minimales internationales du droit humain et du travail des marins, il existe encore des cas trop nombreux d'équipages trompés sur leur salaire, exploités et victimes d'abus au travail, injustement accusés pour des accidents maritimes et abandonnés dans des ports étrangers. Tandis qu'il est de notre devoir de fournir toute l'assistance et tout le soutien nécessaires aux membres d'équipages qui subissent des privations et des difficultés, d'un autre côté nous aimerions appeler toutes les autorités maritimes à être plus vigilantes et attentives pour intervenir afin de prévenir les abus et de réparer les méfaits.

Bien que la menace des pirates aient diminué sur les routes maritimes par rapport à quelques années en arrière, les dangers d'attaques armées et de détournements sont toujours très élevés dans certaines aires géographiques. Nous souhaitons inviter la communauté maritime à ne pas baisser la garde et de développer toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la protection, non seulement des cargaisons, mais surtout des équipages.

Enfin, je voudrais concentrer notre attention sur la pêche et les pêcheurs qui constitueront le thème du XXIV^{ème} Congrès mondial qui se déroulera à Kaohsiung (Taiwan) au mois d'octobre prochain.

En effet, alors que les pêcheurs passent de longues périodes en mer et naviguent souvent sur des bateaux de pêche qui sont dans des conditions de navigation désastreuses, et alors que leur profession est considérée comme l'une des plus dangereuses au monde, leurs salaires sont très bas et ils gagnent moins que les autres marins. Le secteur de la pêche est également frappé par des cas de trafic d'êtres humains et de travail forcé et il est sujet à la pêche illégale, non déclarée et non règlementée (IUU).

Durant le Congrès, grâce à des intervenants qualifiés, nous tâcherons de prendre davantage conscience et d'accorder une plus grande attention à ces questions particulières ; nous renforcerons notre réseau avec pour objectif d'accroître la coopération entre l'Apostolat de la Mer des différentes nations ; nous mettrons en commun nos ressources et

nos meilleures pratiques pour développer nos compétences spécifiques, en particulier dans le secteur de la pêche.

Je renouvelle mon invitation pour que ce Congrès rassemble non seulement des experts, mais aussi le plus grand nombre possible d'aumôniers et de volontaires, car le secteur de la pêche et les pêcheurs sont une préoccupation de l'ensemble de l'Apostolat de la Mer et pas seulement de ceux qui y sont personnellement impliqués.

En conclusion, demandons à Marie, *Étoile de la Mer*, de soutenir notre service et notre dévouement en faveur des marins, des pêcheurs et de leurs familles, et de protéger tout le peuple de la mer pour qu'il arrive au « bon port » du paradis.

Cardinal Peter K.A. Turkson
Préfet